

étaient offerts. L'effet produit sur la milice en général a été jusqu'ici peu important, et comme le principal but que l'on doit avoir en vue pour la défense du pays est la diffusion d'une connaissance générale de l'usage de ces armes, pour permettre à tous ceux qui peuvent être appelés à le défendre d'y acquérir une certaine habileté, il est évident qu'il est nécessaire et désirable d'établir des concours de bataillon et de compagnie dans chaque division régimentaire et de compagnie de la Puissance, qui seraient ouverts aux membres de la milice active et de réserve.

En fournissant des cibles à chaque quartier-général de bataillon et de compagnie, et en distribuant des prix parmi tous les corps de la milice active, l'on atteindrait sans doute ce désirable résultat avec le temps. Tout ce qu'il est nécessaire d'enseigner à un homme pour en faire un bon tireur pratique est :—

1er. L'exercice de position, qu'il peut apprendre lorsqu'on lui enseigne les exercices manuels de peloton.

2ème. De bien aligner les deux mires de sa carabine sur le but qu'il vise.

3ème. De ne pas sourciller, ni fermer les yeux en tirant la gachette.

4me. De ne pas tirer la gachette en lui donnant un coup, mais en lui faisant subir une pression uniforme du doigt.

5me. De tenir la mire de la carabine perpendiculairement, c'est à-dire, de l'empêcher d'incliner à droite ou à gauche.

Faire bien attention à ces cinq règles fort simples, avec l'habitude de juger des distances, et la connaissance de l'influence du vent sur la trajectoire de la balle, est tout ce qui est nécessaire.

L'explosion de la charge tend à faire relever l'arme et envoyer la balle trop haut; pour obvier à cela, il faut presser fermement le centre du talon de la crosse sur l'épaule. Le soleil luisant de la gauche, éclaire le côté droit du cran de derrière, et le côté gauche de la mire d'avant; si ces deux points sont alignés sur le but, la balle ira à gauche, et *vice versa*.

Il a été vendu en 1869, à la milice active, 166,100 cartouches à balle de Snider, d'une valeur de \$3,985,40, (voir l'appendice No. 22.) Il faut déduire de cette quantité 30,000 cartouches, évaluées à \$724, qui auraient dû être payées l'année précédente (1868), par l'association des carabiniers de la Puissance, mais dont le prix n'a été reçu par le département qu'en juillet 1869. En faisant cette déduction, la quantité réellement vendue durant l'année 1869 serait de 136,000, évaluées à \$3,262,40, à quoi il faut ajouter 12,500 cartouches, valant \$290,40, remises à l'association des carabiniers de la Puissance à Toronto, en septembre 1869, et qui n'ont pas encore été payées au département. Cela formerait un total de 148,600 cartouches, évaluées à \$3,352 80, qui auraient été vendues l'année dernière, faisant 15,400 de moins que l'année précédente.

Avant de terminer ce rapport, je crois de mon devoir de mentionner que l'on a été très généralement mécontent de la réduction du nombre de jours d'exercice, l'année dernière, réduit de 16 à 13, et de la réduction de solde de \$8 à \$6.50 qui en a été le résultat; l'on a aussi été mécontent du système qui permet de faire les treize jours d'exercice en six jours et demi, parce que cela ne donne pas assez de temps pour apprendre les devoirs militaires et le service des camps et de campagne. De fait, les corps avaient à peine